

VENTE DES INDULGENCES AU SEIZIÈME SIÈCLE.

I.

(L'article suivant sur la vente des indulgences au seizième siècle est extrait de l'*Histoire de la Réformation* de M. Merle d'Aubigné, ouvrage très-répandu et très-estimé en Europe et aux États-Unis. M. Merle d'Aubigné est un historien consciencieux, qui puise aux meilleures sources et qui, après avoir soigneusement rassemblé ses matériaux, en tire un récit rapide et animé qui donne beaucoup de charme à son ouvrage. Il a soin de renvoyer ses lecteurs aux *pièces justificatives* de son travail, ne présentant aucun fait sans indiquer l'auteur qui le lui a fourni. Nous n'avons pas cru devoir insérer ces nombreuses citations, qui, pour la plupart, sont en latin; nous pourrions le faire si les circonstances l'exigent. Deux ou trois autres articles suivront celui-ci et nous feront pleinement connaître ce trafic aussi honteux que coupable.)

Une grande agitation régnait alors en Allemagne parmi le peuple. L'Église avait ouvert un vaste marché sur la terre. A la foule des chaland, aux cris et aux plaisanteries des vendeurs, on eût dit une foire, mais une foire tenue par des moines. La marchandise qu'ils faisaient valoir et qu'ils offraient au rabais, c'était, disaient-ils, le salut des âmes.

Les marchands parcouraient le pays dans une belle voiture, accompagnés de trois cavaliers, menant grand train et faisant de fortes dépenses. On eût dit quelque Éminence en tournée, avec sa suite et ses officiers, et non un débaîtant vulgaire ou un moine quêteur. Le cortège approchait-il d'une ville, un député se rendait auprès du magistrat: "La grâce de Dieu et du saint Père est devant vos portes," disait l'envoyé. Aussitôt tout était en mouvement dans l'endroit. Le clergé, les prêtres, les nonnes, le conseil, les maîtres d'école, les écoliers, les corps de métier avec leurs drapeaux, hommes et femmes, jeunes et vieux, allaient à la rencontre des marchands, tenant en main des cierges allumés, s'avancant au son de la musique et de toutes les cloches, "de manière, dit un historien, que l'on n'eût pu recevoir plus grandement Dieu lui-même." Les salutations faites, tout le cortège se dirigeait vers l'église. La bulle de grâce du pontife était portée en tête sur un coussin de velours, ou sur un drap d'or. Le chef des marchands d'indulgences venait ensuite, tenant en main une grande croix rouge en bois. Toute la procession cheminait ainsi au milieu des chants, des prières et de la fumée des parfums. Le son des orgues et une musique retentissante recevaient dans le temple le moine débaîtant et ceux qui l'accompagnaient. La croix qu'il portait était placée devant l'autel: on y suspendait les armes du pape, et pendant tout le temps qu'elle demeurait là, le clergé du lieu, les pénitenciers et les sous-commissaires venaient chaque jour, après les vêpres ou avant le salut, lui rendre honneur, en portant à la main de petits bâtons blancs. Cette grande affaire excitait une vive sensation dans les tranquilles cités germaniques.

Un personnage attirait surtout l'attention des spectateurs dans ces ventes. C'était celui qui portait la grande croix rouge et qui était chargé du principal rôle. Revêtu de l'habit des dominicains, il se présentait avec arrogance. Sa voix était retentissante, et il semblait encore plein de force, quoiqu'il eût déjà atteint sa soixante-troisième année. Cet homme, fils d'un orfèvre de Leipsig nommé

Diez, s'appelait Jean Diezel ou Tezel. Il avait étudié dans sa ville natale, avait été fait bachelier en 1487, et était entré, deux ans après, dans l'ordre des dominicains. De nombreux honneurs s'étaient accumulés sur sa tête. Bachelier en théologie, prieur des dominicains, commissaire apostolique, inquisiteur, *heretica pravitatis inquisitor*, il n'avait cassé depuis l'an 1502 de remplir l'office de marchand d'indulgence. L'habileté qu'il avait acquise comme subordonné l'avait bientôt fait nommer commissaire en chef. Il avait quatre-vingts florins par mois; tous ses frais étaient payés; on lui fournissait une voiture et trois chevaux; mais ses gains accessoires, on le comprend sans peine, dépassaient de beaucoup son traitement. En 1507, il gagna en deux jours, à Freiberg, deux mille florins. S'il avait les fonctions d'un charlatan, il en avait aussi les mœurs. Convaincu à Inspruck d'adultère et de conduite déhontée, il fut près d'expier ses vices par sa mort. L'empereur Maximilien avait ordonné qu'il fût mis dans un sac et jeté à la rivière. L'électeur Frédéric de Saxe étant survenu, obtint sa grâce. Mais la leçon qu'il avait reçue ne lui avait pas donné plus de modestie. Il menait avec lui deux de ses enfants. Miltitz, légat du pape, cite ce fait dans une de ses lettres. Il eût été difficile de trouver dans tous les cloîtres de l'Allemagne un homme plus propre que lui au commerce dont on le chargea. A la théologie d'un moine, au zèle et à l'esprit d'un inquisiteur, il unissait la plus grande effronterie; et ce qui lui facilitait surtout sa tâche, c'était l'art d'inventer de ces histoires bizarres par lesquelles on captive l'esprit du peuple. Tout moyen lui était bon pour remplir sa caisse. Enflant la voix et se livrant à une éloquence de tréteaux, il offrait à tout venant ses indulgences, et savait mieux qu'aucun marchand de foire faire valoir sa marchandise.

Quand la croix avait été élevée et que les armes du pape y étaient suspendues, Tezel montait en chaire, et d'un ton assuré il se mettait à exalter la valeur des indulgences, en présence de la foule que la cérémonie avait attirée dans le lieu saint. Le peuple l'écoutait, et ouvrait de grands yeux, à l'ouïe des vertus admirables qu'il annonçait. Un historien jésuite dit, en parlant des religieux dominicains que Tezel s'était associés: "Quelques-uns de ces prédicateurs ne manquèrent pas, comme d'ordinaire, d'outrer le sujet qu'ils traitaient, et d'exagérer tellement le prix des indulgences, qu'ils donnèrent occasion au peuple de croire qu'on était assuré de son salut et de la délivrance des âmes du purgatoire aussitôt qu'on avait donné l'argent." Si tels étaient les disciples, on peut penser ce qu'était le maître. Écoutons l'une des harangues qu'il prononça après l'élevation de la croix.

"Les indulgences, dit-il, sont le don le plus précieux et le plus sublime de Dieu.

"Cette croix (en montrant la croix rouge) a autant d'efficacité que la croix même de Jésus-Christ.

"Venez, et je vous donnerai des lettres munies de sceaux, par lesquelles les péchés mêmes que vous auriez envie de faire à l'avenir, vous seront tous pardonnés.

"Je ne voudrais pas échanger mes privilèges contre ceux de saint Pierre dans le ciel; car j'ai sauvé plus d'âmes par mes indulgences que l'apôtre par ses discours.

"Il n'y a aucun péché si grand que l'indulgence ne puisse se le remettre; et même, si quelqu'un, ce qui est impossible sans doute, avait fait violence à la sainte Vierge Marie, mère de Dieu, qu'il paye, qu'il paye bien seulement